



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BEST (Janice), SANDRAS (Agnès), O'NEILL-KARCH (Mariel),
ROOTERING (Marie-Pierre), RAMOS-GAY (Ignacio), « Établissement du texte »,
Théâtre complet, Tome I, LABICHE (Eugène), p. 389-390

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12245-6.p.0389](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12245-6.p.0389)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte que nous publions ici est établi d'après l'édition Calmann-Lévy de 1878. Il ne subsiste de la pièce qu'un manuscrit, conservé par le Département des Arts et du Spectacle de la Bibliothèque nationale de France (BnF), et provenant des Archives du Théâtre du Palais-Royal, initialement conservées dans le fonds Rondel versé à l' Arsenal (BnF). Ce manuscrit comporte une couverture (papier pelure bleu foncé) sur laquelle est précisé en diagonale en haut à gauche « Lu le mardi 6 juillet / Envoyé au Ministère le lundi 12 juillet ». L'écriture est la même que celle qui indique en-dessous du titre : « Pour être joué au théâtre du Palais royal / Le directeur J. Dormeuil. » Le titre « Le Misanthrope et l'Auvergnat » a été tracé par l'une des trois mains que l'on retrouvera dans le manuscrit. Il est surmonté de l'indication, due à la main de Dormeuil, « En 1 acte ». La page de garde qui suit est très chargée. En haut à gauche, se trouve une indication sibylline d'une graphie que l'on ne retrouve pas ailleurs dans le manuscrit : « Très bien dit cher Monsieur », soulignée à trois reprises. Au centre du haut de la page, figure l'inscription « N° 1176 / 12 juillet 1852 ». Au-dessous à gauche, un tampon à l'encre bleu du Théâtre du Palais-Royal, et au centre le tampon rouge du titre autorisé, complété à l'encre noire par la mention « Le misanthrope et l'auvergnat / Vaudeville en 1 acte ». À droite au crayon gras bleu a été porté le numéro « 591 ». Plus bas, le tampon rectangulaire à l'encre rouge de la commission d'examen des ouvrages dramatiques a été complété par la date du 13 août 1852 et porte la signature « Le chef de bureau Lassabathier ». Enfin, tout au bas de la page, un tampon rond à l'encre noire du « commissaire de police / Ville de Paris / Section du Palais Royal » est flanqué de l'indication manuscrite « Vu au Commissariat de police de la Section du Palais Royal, le 16 août 1852 à une heure de relevée. Le Commissaire de police [signature illisible] ».

Les 44 feuillets recto-verso qui suivent sont divisés en deux, et portent de nombreuses indications dans la colonne laissée libre et dans

les interlignes, dont les airs chantés. Il s'agit donc du manuscrit proposé à la censure, tenant compte des modifications proposées lors des répétitions, ce qui explique que le texte ainsi obtenu soit très proche de l'édition de 1878. La pièce ayant été donnée pour la première fois le 19 août 1852, on voit que les différents délais ont été difficiles à tenir, saison estivale oblige. Le manuscrit a en effet été amplement retravaillé, comme on le constatera dans les variantes, et ce dès les premières pages. Des passages entiers sont biffés, une scène disparaît, les interlignes et la marge comportent ajouts et variantes. Les airs de musique qui avaient été prévus avec la simple mention « air » sont complétés : les airs à suivre, comme l'air de Zampa par exemple, et les paroles sont notés. Le témoignage d'Henry Becque sur le travail de son oncle Lubize, est donc à prendre avec précaution, en tout cas sur la forme. Sur le fond, il semble en revanche, si ce manuscrit porte toutes les modifications demandées par Labiche (car il peut exister un travail antérieur), que Lubize et Siraudin ont bien été en effet les concepteurs de l'intrigue et de ses rebondissements.

En plus de l'écriture du copiste (ou de l'un des auteurs ?), trois graphies au moins paraissent intervenir. Certaines modifications ont conduit à raturer complètement des phrases, d'autres sont rédigées nerveusement et de manière incomplète, et ne coïncident pas avec l'édition de 1878. Nous avons donc dans de rares cas précisé « illisible ». Ces graphies étant toutes trois proches des écritures d'Eugène Labiche, de Paul Siraudin ou de Lubize, mais comportant quelques différences qui ne permettent pas d'identifier de manière formelle leurs auteurs, nous avons préféré indiquer « écriture 1 », « écriture 2 » et « écriture 3 ».

Les modifications de ponctuation sont extrêmement nombreuses. Nous avons mentionné celles qui font sens, comme un point d'exclamation à la place d'un point, et fait le choix de remplacer les ponctuations ou orthographes vieillies par celles en usage aujourd'hui (par exemple « très intéressant » à la place de « très-intéressant » ; un « Auvergnat » en lieu et place d'un « auvergnat », etc.).